



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 02/12/2015

Reçu en préfecture le 02/12/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
2 DEC. 2015
IS : 058-215601626-20151202-DB20151101-DE

DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 25 novembre 2015

COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS - INFORMATION SUR LES MARCHES SIGNES AUX 2ème et 3ème TRIMESTRES 2015

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Loïc TONNERRE, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Katherine GIANNI, Martine YVON, Isabelle LE RIBLAIR, Pierre-Yves CAINJO, Anne-Valérie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Luc MADEC à Ronan LOAS, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC

Absente excusée :

Dominique DAUGES

Secrétaire de séance : Serge LECUYER

Présents : 30
Pouvoirs : 02
Excusée : 01

DIRECTION RESSOURCES

n°01

COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS - INFORMATION SUR LES MARCHES SIGNES AUX 2^{ème} et 3^{ème} TRIMESTRES 2015

Rapporteur : Serge LECUYER

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-19 ;
Vu la délibération du 04 avril 2014 concernant les attributions exercées par le maire sur délégation du conseil municipal, pour prendre toutes décisions concernant les marchés de travaux, fournitures et services n'excédant pas le seuil des procédures formalisées ;

Vu la délibération du 8 avril 2015 concernant l'autorisation au maire de signer les marchés au-delà du montant des procédures formalisées – Consultation pour un marché de prestations de services d'intérim,

Vu l'arrêté du 22 avril 2014 concernant la délégation de fonctions à Teaki DUPONT, adjointe déléguée à l'emploi et aux ressources humaines ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2014 concernant la délégation de fonctions à Loïc TONNERRE, adjoint délégué à l'urbanisme et au logement ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2014 concernant la délégation de fonctions à Serge LECUYER, adjoint délégué aux travaux, bâtiments et infrastructures,

Vu l'arrêté du 30 avril 2014 concernant la délégation de fonctions à David DREGOIRE, adjoint délégué au développement économique ;

Vu l'avis de la commission « finances et ressources humaines » du lundi 16 novembre 2015 ;

Vu le rapport présenté en séance du conseil municipal, et notamment les tableaux récapitulatifs trimestriels ci-joints ;

Une information est faite concernant les marchés et avenants passés durant le 2^{ème} trimestre (annexe 1) et le 3^{ème} trimestre (annexe 2) 2015.

Les deux tableaux joints indiquent les marchés et avenants recensés pour le compte rendu de ces délégations.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

➤ **PREND ACTE** de cette information

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire